

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 04 mars 2022 à 18h30
(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

L'an deux mille vingt-deux, le 04 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle annexe de la mairie sous la Présidence de M. DELANNOY Julien, Maire.

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Maire

Présents : M. Julien DELANNOY, Maire – Mme Séverine FOUACHE DELBECQ, 1ère adjointe, MM Olivier HENDRICK, Henri LEGAY adjoints, Mmes Christine ANSEL, Eveline BOIN, Fabienne CAPELLE, Chantal CUEGNET, Muriel LEFEBVRE HERMETZ, MM Olivier CUVILLIEZ, Philippe DUMONT, Philippe LEFRANC, David RAIMOND, conseillers municipaux.

Absents excusés : Frédéric FICHAUX

Absents : Angélique LOZINGUEZ.

Procurations : Frédéric FICHAUX à Olivier HENDRICK

Convocation : du 25 février 2022.

Secrétaire : Chantal CUEGNET

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.
Madame Chantal CUEGNET est nommée secrétaire de séance.

Attribution du Marché Public Maintenance en Milieu Urbain RD192 PR17+356 à 18+210 Assainissement pluvial, borduration, trottoirs

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la délibération 2022-001 en date du 18 janvier 2022 a permis le lancement d'un appel d'offres concernant le projet de sécurisation de la traversée d'Assinghem - RD192.

Monsieur le Maire expose que suite au lancement de l'appel d'offres susmentionné et à la réception des candidatures lui correspondant, la Commission d'Appel d'Offres a été réunie le 24 février 2022 pour décider de l'attribution du marché. Elle a retenu le classement réalisé par VRDAO, maître d'œuvre, et a attribué le marché à l'entreprise DUCROCQ.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres aux membres du Conseil Municipal dont le classement final est le suivant :

		Prix sur 60%	Critères Techniques sur 40%	Total
ALLIANCES TP	321 852.95€ HT	48.21%	36%	84.21%
BAUDE BILLET	284 718.45€ HT	55.13%	37%	92.13%
DUCROCQ TP	258 590.00€ HT	60%	38%	98%
Offre la mieux disante et retenue par la Commission d'Appel d'Offres: DUCROCQ TP				

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de s'exprimer sur le choix de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal se prononce favorable à l'unanimité pour l'attribution du marché à l'entreprise DUCROCC TP.

Monsieur le Maire est également autorisé par le Conseil Municipal à signer tout document se rapportant à ce marché.

Olivier Hendrick fait remarquer que les 17 semaines de programmation semblent justes pour une fin de travaux avant le passage du tour de France.

Monsieur le Maire informe que le lancement des travaux est prévu le 28 mars. Une réunion avec les riverains sera organisée très prochainement.

Le conseil municipal souhaite avant cette date avoir obtenu les réponses aux questions organisationnelles concernant le déplacement des poteaux gênants et le ramassage scolaire durant les travaux.

Le Maître d'œuvre sera relancé à ces sujets.

Compte tenu de la décision prise par le Conseil municipal de retenir l'entreprise Ducrocq TP pour un montant de 258 590 € HT, monsieur le Maire présente le tableau de financement suivant et rappelle les subventions obtenues à ce jour pour la réalisation des travaux :

Dépenses	Recettes
Maîtrise d'œuvre : 9 600.00 € HT	DETR (Etat) : 45 920.00 €
Travaux : 258 590.00 € HT	MMU (Dpt) : 77 500.00 €
	Fonds de relance (Région) : 88 380.00 €
Total : 268 190.00 € HT	Total : 211 800.00 € soit 78.97% des dépenses

Il précise que le taux de FCTVA restant à charge à la commune est d'environ 16 % soit environ 11 000 € pour ce projet.

Questions diverses

Monsieur le Maire rappelle les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 et demande aux membres du conseil municipal de communiquer leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote au secrétariat.

Monsieur le Maire informe qu'en partenariat avec les services de la CCPL et la Sécurité Civile, il est possible d'organiser une collecte de produits en soutien à Ukraine. Le conseil municipal décide d'organiser cette collecte sur la commune durant la semaine prochaine.

Olivier Hendrick précise que si les festivités du 14 juillet ont lieu en 2022, il est préférable de contacter dès à présent les sociétés de feux d'artifices.

Olivier Hendrick demande quand aura lieu la mise en fonctionnement de l'abri bus de Fourdebecques et le démontage de l'ancien. Monsieur le Maire signale recevoir actuellement des sociétés de traçage pour la mise aux normes de la signalétique.

Olivier Hendrick signale que de nombreux déchets se trouvent le long de nos routes et souhaiterait organiser un nettoyage de printemps. Monsieur le Maire précise que le report de cette action les années précédentes et les vents forts de la tempête Eunice ont contribué à l'augmentation de la présence de déchets. Le nettoyage devra se faire une semaine complète. Il invite les membres du conseil à rejoindre les employés du service technique sur cette semaine.

Fabienne Capelle signale que le chemin de l'Erappe est particulièrement creusé. Une remise à niveau sera nécessaire avant la réalisation de la réfection de la RD.

Monsieur le Maire informe que le dépôt des enveloppes pour la vente de bois au mieux disant s'est terminé ce jour à 18h00. Onze enveloppes ont été déposées, elles seront ouvertes lors du prochain conseil municipal.

La séance est close à 19h30.

POUR EXTRAIT CONFORME
En mairie, le 08/03/2022
Le Maire,
DELANNOY Julien



